

REGIME SOCIAL ET FISCAL DES DIVIDENDES

Régime social du dirigeant	Régime des travailleurs indépendants : Dirigeant cotisant à la SSI (sécurité sociale des indépendants) ¹ Ex : gérant majoritaire SARL	Régime général de la sécurité sociale : Dirigeant assimilé salarié Ex : gérant minoritaire/égalitaire SARL, dirigeant de SAS
Cotisations sociales et PFU (prélèvements sociaux + impôts)		
Dividendes soumis à cotisations sociales pour la part qui excède 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant d'associé.	OUI	NON
PFU (prélèvement forfaitaire unique) ² de 30% ³	Prélèvement forfaitaire unique au taux de 17,20 % (prélèvements sociaux)	OUI : sur la quote-part des dividendes non assujettie aux cotisations sociales
	Prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,80% (impôt sur le revenu)⁴	OUI



La différence entre les deux régimes se situe exclusivement au niveau des cotisations sociales (applicables uniquement aux TNS et pour une partie du dividende seulement). Attention : ne pas confondre cotisations sociales⁵ et prélèvements sociaux⁶.

¹ Autre vocabulaire utilisé : TNS (travailleur non salarié)

² « Flat tax »

³ Option possible pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu avec 40% d'abattement (option expresse irrévocable et globale sur l'ensemble des revenus ; une partie de la CSG peut être déduite)

⁴ Vous pouvez être dispensé du prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8 %, acquitté au titre de l'impôt sur le revenu au moment du versement des dividendes, si votre revenu fiscal de référence pour l'année N-2 était inférieur à 25 000 € pour une personne seule ou 50 000 € pour un couple (mariage ou PACS). Voir le site des [impôts](#). Ne pas oublier que vous pouvez soumettre votre imposition au barème de l'IR sur option.

⁵ Qui donnent droit à des prestations sociales (maladie-maternité, indemnités journalières, retraite, invalidité-décès, allocations familiales)

⁶ Qui sont des contributions et ne donnent pas droit à des prestations (CSG, CRDS, CASA)